Evo Morales promulgue une Loi de Sécurité et de Défense de l'Espace Aérien

La Paz, 23 avril (RHC-PL)- Le président bolivien, Evo Morales, a promulgué la Loi 521 de Sécurité et de Défense de l'Espace Aérien, laquelle permettra la destruction d'avions qui violeront l'espace aérien national.

Le président a déclaré devant des officiers des Forces Armées , des autorités de l'Exécutif et des législateurs présents au Palais Quemado, que la loi permettra à l'État un meilleur exercice de sa souveraineté et la défense de son espace aérien,un droit légitime. Il a ajouté que la nouvelle législation sera également un support dans la lutte contre le narcotrafic.

Il a souligné la nécessité d'acquérir de la technologie afin que la loi puisse être appliquée et il a appelé les pays considérés comme des marchés de la drogue à se joindre à la lutte pour la contrôler sans confondre cette tâche avec d'autres à caractère politique.

https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/21264-evo-morales-promulgue-une-loi-de-securite-et-de-defense-de-lespace-aerien

Radio Habana Cuba